

36

Le Problème des matières premières et la politique de guerre

par

Laurent DECHESNE

Professeur à l'Université de Liège



Extrait de la
Revue des Sciences Economiques
de Décembre 1938



Rédaction et Administration
13, rue Pied du Pont des Arches, 13
LIEGE

Le problème des matières premières et la politique de guerre

par Laurent DECHESNE

Professeur à l'Université de Liège

Le problème dit des matières premières consiste à rechercher les moyens d'assurer à une nation, les matières qu'elle considère comme indispensables à sa sécurité. Il s'agit donc aussi des principales denrées alimentaires, telles que le blé et la viande, qu'il importe d'ajouter aux matières premières : métaux et textiles, charbon et pétrole, ainsi que le soufre pour la fabrication des produits chimiques, etc. (1).

C'est là un problème nouveau, posé seulement depuis quelques années. Autrefois, les pays qui manquaient de certaines matières, ou bien n'éprouvaient point de difficulté à les importer, ou bien ne pensaient pas à pratiquer les industries auxquelles elles étaient indispensables. Actuellement, certains peuples qui en manquent prétendent les obtenir à l'intérieur même de leurs limites nationales ou coloniales, éventuellement par l'acquisition des territoires nécessaires à cet effet.

(1) J. WHITTON, *Changement pacifique et matières premières*, dans *La crise mondiale*, Instit. des hautes études, Zurich, 1938. C. MATIGNON, *Etude comparative des sources de matières premières*, Rev. écon. internat., août, 1932.

Sous l'ancien régime, les hommes se contentaient généralement d'exploiter les matières premières et alimentaires que leur sol leur fournissait. Mais au XIXe siècle, le perfectionnement extraordinaire des moyens de transport et les progrès du commerce international permirent de plus en plus aux diverses nations du globe, de se spécialiser dans les genres de production qui leur convenaient le mieux. Les pays industriels les plus avancés renoncèrent à subvenir eux-mêmes au ravitaillement de leur population, quitte à y pourvoir en le tirant de l'étranger en échange de l'excédent de leurs fabricats. Quant aux matières premières, ils s'habituerent également à les importer de plus en plus. Certains d'entre eux devinrent avant tout des transformateurs de matières importées, se liant, ainsi toujours plus étroitement à la circulation internationale. Tel fut le cas de l'Angleterre et de la Belgique. De la sorte, se développa rapidement une économie internationale ou « mondiale » ainsi qu'on finit par la qualifier, se constituant au dessus des économies nationales (2). Son fonctionnement prit une extrême étendue et une extraordinaire complexité.

Cette organisation, brusquement brisée par la guerre de 1914, ne put se rétablir immédiatement après les hostilités. Il s'ensuivit, dans la plupart des pays, une pénurie de denrées et de matières premières. Comme le rétablissement soudain de la liberté des échanges risquait d'en dépouiller ceux qui en possédaient encore, on dut recourir à une foule de mesures restrictives : prohibitions et licences frappèrent l'exportation des produits les plus divers. Telle fut alors la politique même des nations les plus libre-échangistes comme la Belgique et l'Angleterre. En 1918, le Gouvernement belge déléguait à cette fin au Roi, des pouvoirs étendus (3). L'Angleterre, qui avait réalisé pendant la guerre le monopole des denrées et matières premières, (4) enrayait encore en 1920 l'exportation de la laine et se réservait une partie de celle que l'Australie exportait (5).

Ensuite, la situation s'améliora à tel point que les courants commerciaux avec les pays étrangers y compris les courants dits triangulaires se rétablirent presque identiques à ceux de 1913. Tel était le cas pour la Belgique et la Fran-

(2) Cf. DECHESNE, *Economie mondiale et protectionnisme*, Paris, 1927

(3) DECHESNE, *Le commerce extérieur de la Belgique depuis la guerre* Archive d'économie mondiale, Kiel, 1928.

(4) LLOYD, *Experiments in State control*, Oxford, 1921.

(5) J. TOURNAN, *Les monopoles de matières premières*, Rev. écon. internat., août, 1921.

ce (6) Dans ces conditions, on put supprimer les restrictions du commerce et revenir au système des conventions internationales pour le faciliter.

Les entraves qu'on avait mises aux échanges immédiatement après la guerre ont été considérées par certains auteurs comme les premières manifestations du problème actuel des matières premières (7). A notre avis, ce dernier se présente sous un aspect tout nouveau. Après la guerre, la difficulté provenait d'une pénurie de matières de toute sorte, dont la production avait été fortement ralentie pendant les hostilités. De plus, il n'était point question alors d'introduire dans un pays la production de marchandises auparavant importées, mais simplement de lui en conserver la disposition en empêchant leur sortie du pays, même dans le cas où ces marchandises auraient été préalablement importées, ainsi que tel était précisément le cas le plus fréquent en Angleterre et en Belgique. Enfin, le problème portait, non seulement sur les matières et denrées, mais sur tous les produits considérés comme nécessaires à la population.

D'ailleurs, les deux problèmes, celui d'après guerre et celui d'aujourd'hui, différaient l'un de l'autre par leur principe fondamental. Le premier n'intéressait que le fonctionnement de la circulation internationale. Au contraire, celui d'après 1930 mettait en question sa structure même, toute son organisation.

Le premier n'était apparu que comme un malaise dans le fonctionnement normal de l'économie mondiale, que la grande guerre avait interrompu. Il ne s'agissait donc que de le rétablir. Or, de nos jours, les pays qui ont posé le problème, les Allemands, les Italiens et les Japonais, visent un tout autre objectif. Ils veulent s'assurer la domination des contrées produisant les matières et denrées qui leur manquent, de façon à se suffire à eux-mêmes à réaliser « l'autarkie » (8)

Telle est la conception des pays qui réclament des matières premières. Voici, par exemple, la thèse du Japon : nous sommes un peuple nombreux et prolifique à qui la nature n'a donné que des ressources naturelles insuffisantes ;

(6) Ainsi que le constatèrent respectivement De Leener et Rist. Cf. DECHESNE, *Rupture de la circulation internationale*, Rev. écon. internat, 1934.

(7) Notamment F. MAURETTE, *Politique concertée des matières premières*, Rev. d'écon. polit. 1934 et TOURNAN, *op. cit.*

(8) Ainsi que nous l'avons toujours écrit, ayant été l'un des premiers à introduire ce terme dans la langue française. D'autres se sont prononcés pour « autarchie ». En tout cas, « autarchie » est une erreur grossière puisque ce mot signifie souveraineté !

près de nous, le continent asiatique renferme des richesses naturelles immenses, mal mises en valeur et qui nous sont indispensables ; or les Chinois ont mis une telle mauvaise volonté à accepter la collaboration que nous leur offrions pour en tirer parti dans l'intérêt commun des deux peuples, que nous nous sommes trouvés dans la nécessité de les y contraindre en leur imposant notre hégémonie politique (9). Les Italiens, eux aussi, veulent se rendre indépendants des autres pays en réunissant dans leur empire, les productions nécessaires à leur sécurité : d'où, la fameuse campagne du blé pour assurer au pays sa subsistance et la campagne d'Abysinie pour lui procurer les matières premières. Les Allemands enfin, visent sur le continent, l'extension de leur domination au blé et au pétrole de Roumanie, aux richesses diverses de l'Ukraine et de leurs anciennes colonies.

La Société des Nations s'étant montrée impuissante à rétablir, par une entente égalitaire et démocratique entre les peuples, la paix et à ramener ainsi la sécurité de la circulation dans le domaine mondial, ces pays ont cherché la solution par une autre voie. Recourant de nouveau à la méthode ancienne de la violence, ils veulent constituer de grands groupements économique-politiques, capables de former de suffisantes autarkies : bref de grandes économies nationales indépendantes réalisées par la force, au lieu d'une économie mondiale rétablie par le procédé pacifique des conventions internationales. N'était-ce point d'ailleurs déjà l'objectif des puissances centrales quand elles ont engagé la guerre en 1914.

Convient-il vraiment de tenter l'aventure d'une telle révolution structurelle, ou bien plutôt ne vaudrait-il pas mieux, en premier lieu de restaurer le jeu normal de l'économie internationale, quitte à lui apporter ensuite certaines améliorations structurelles sagement adaptées aux circonstances du moment, de façon à ne pas accroître encore le chaos du monde ?

Le nouveau problème, bien autrement grave que le malaise fonctionnel d'après guerre, ne s'est posé que douze ans plus tard, après la crise de 1929-30. Ce fut alors que commença l'agitation qui servit de prétexte à l'Italie pour sa campagne coloniale. Or, bien loin qu'on souffrit alors d'une pénurie de matières premières, celles-ci existaient au contraire en quantités tellement excessives, que les pays producteurs ne savaient comment parer à une crise de surproduction aiguë. La mévente du blé avait pris de telles propor-

(9) Voir les tracts de propagande répandus par le Japon à l'occasion de la guerre sino-japonaise.

tions qu'elle plongeait dans la misère noire les paysans de la Pologne et des Balkans et menaçait les Etats Unis d'une révolution agraire. (10)

Seulement, une difficulté nouvelle était apparue après la crise de 1930. S'il existait alors en abondance et à bas prix des denrées et des matières premières sur le marché international, certains pays qui en manquaient ne possédaient plus assez de moyens d'achat pour se les procurer à l'extérieur. Ce fut alors seulement que l'attention fut attirée sur le problème qui nous occupe.

En 1935, Sir Samuel Hoare en saisissait la Société des Nations.

Ajoutons que la question se trouva liée à celle des colonies, servant notamment de prétexte à la campagne d'Abysinie, présentée comme moyen de procurer à l'Italie ce qui lui manquait.

Examinons les arguments économiques invoqués par les pays mécontents. Nous voudrions pouvoir les exposer de façon substantielle. Malheureusement, nous avons eu beau scruter les documents, nous n'avons trouvé que peu de chose. Peut-être y a-t-il des raisons d'un autre ordre, mais moins avouables, les véritables celles-là, des raisons de caractère politique. Quoi qu'il en soit, on n'a exprimé que les griefs suivants. On a invoqué l'« injuste » répartition des matières premières, certaines nations en possédant beaucoup et d'autres en étant privées. Ainsi s'exprimait déjà le représentant japonais à la Conférence économique internationale de 1929 et il déplorait aussi la politique protectionniste et la monopolisation des ressources naturelles. (11) On a aussi invoqué la pratique de prix excessifs et de mesures restrictives de la part des pays producteurs.

Si l'on examine ces griefs à la pierre de touche de l'observation, on constate tout d'abord que, pendant les années prospères qui ont précédé la crise de 1930, les pays importateurs de matières premières et de denrées alimentaires n'ont formulé aucune plainte sur la difficulté d'en obtenir des pays producteurs. C'était pourtant une période de forte demande

(10) Voir F. DELAISI, *Les deux Europes*, Paris 1929. — B. De JOURVENEL, *La critique du capitalisme américain*, Paris, 1935 — WHITTON, *op. Cit.*

(11) F. VAN WOERDEN, *La Société des nations et le rapprochement économique international*. La Haye, 1932. — A cette conférence internationale qui réunit tant de nations et devait préparer la reconstruction économique du monde, se manifestèrent en un charivari étourdissant, les revendications les plus disparates et contradictoires, chaque pays se cramponnant à son intérêt particulier.

et de prix élevés. Néanmoins, on n'a déploré ni pénurie, ni prix excessifs. Or, on ne pourrait imaginer circonstances plus propices à de tels abus : alors surtout, une pénurie relative et une demande active invitaient à des spéculations monopolisatrices. Si, même alors, on n'entendit aucune plainte, il faut conclure à l'extrême empressement qu'ont mis en toutes circonstances les pays producteurs, à écouler au dehors leurs produits. Plus ils vendaient, plus ils exportaient, apparemment aussi ne pouvaient-ils mieux favoriser leurs propres intérêts ? Et comment auraient-ils agi autrement pendant les années de crise qui suivirent, lorsqu'il ne savaient plus que faire de leur production, devenue excessive à cause de la contraction de la demande résultant de la crise industrielle ?

Alors certes il n'y eut point pénurie de matières premières. Et comment se serait-on plaint de prix excessifs, alors que ceux-ci avaient fait une chute profonde, tombant de près de moitié ! D'après les documents de la Société des Nations (12), le prix indice des matières premières non-agricoles était tombé dès 1932 à 73, de 114 auparavant et la consommation mondiale du charbon restait fort en dessous de sa production. Aux Etats-Unis, les prix des produits agricoles, qui avaient déjà baissé depuis 1925, faisaient encore une chute de moitié ou des deux tiers entre 1929 et 1933 (13) ; enfin, les produits naturels des Indes Néerlandaises (sucre, caoutchouc, etc...) avaient baissé de plus de moitié (14).

Dans ces conditions, on ne pourrait faire un grief aux pays producteurs qui s'efforcèrent alors, de remédier à la production et à une telle chute des prix. S'ils cherchèrent ainsi à éviter leur propre ruine, ce ne fut point en « exploitant » les consommateurs, c'est à dire en leur imposant des conditions léonines, mais en cherchant à réaliser une meilleure adaptation de la production à la consommation, notamment en recourant à des conventions internationales (15). Comment auraient-ils pu, eu égard aux conditions désastreuses du marché, exploiter les pays consommateurs de leurs produits naturels en les leur vendant au compte-goutte et à des prix exagérés ? C'est ce que constatait en 1937 la Commis-

(12) SOCIÉTÉ DES NATIONS, *La production mondiale et les prix 1925-32*, Genève, 1933.

(13) WOYTINSKY, *Conséquences sociales de la crise*, Bureau international du Travail, Genève, 1936.

(14) D. CRENA, *Entreprises coloniales des Indes Néerlandaises*, Bull. de la Soc. belge d'expansion, juin, 1936.

(15) W. NOTZ, *Raw materials*, Encyclopaedia of social sciences, Londres, 1934.

sion des matières premières de la Société des Nations, qui déclarait : la réglementation internationale de la production et des prix des matières premières n'a pas été excessive ; au contraire, elle a heureusement restauré le pouvoir d'achat de certains pays.

D'autre part, on relevait bien à la vérité quelques prohibitions d'exportation ; mais elles eurent un caractère exceptionnel et ce n'étaient que des représailles provoquées par la mauvaise volonté de certains pays à faciliter le commerce extérieur (16). Quant à de rares monopoles gouvernementaux comme celui du café au Brésil, qui se pratiquait déjà avant la guerre, il ne s'agissait point d'accaparements spéculatifs dirigés contre les consommateurs, mais de simples mesures de défense, propres à éviter la ruine de l'Etat de Saint Paul, réduit plusieurs fois à la dernière extrémité par des chutes manifestement excessives des prix de vente. (17)

Si des cartels se sont créés pour réglementer la production des matières premières et les prix, ce ne fut point pour favoriser les industriels nationaux aux dépens des étrangers, mais pour remédier à la mévente qui ruinait les producteurs de ces matières pendant les années de crise. Du reste, on a fait observer que les entraves aux exportations étaient devenues extrêmement rares et que les plans de réglementation, loin d'y contribuer, avaient pour but de rendre l'offre plus régulière (18). Il serait inconcevable que les pays producteurs de matières premières eussent pratiqué systématiquement une politique de restriction des exportations.

Au contraire, ils ne cherchèrent qu'à les favoriser. Aucun producteur colonial, déclare Lord Amery, ne peut être accusé d'avoir, au cours de ces dernières années refusé ses produits à qui que ce soit (19).

Le problème des matières premières a servi de justification à la politique coloniale, prônée comme un moyen de compléter les ressources naturelles de la mère patrie. On voulut légitimer ainsi la conquête de l'Abyssinie par l'Italie. Cette raison pouvait alors paraître plus ou moins plausible en ce

(16) R. COURTIN, *Activité des Institutions internationales*, SDN, Rev. d'écon. polit. 1938.

(17) Sur la première « valorisation » du café, qui fut un succès, voir DENIS, *Le Brésil au XXe siècle*, Paris 1905. D'autres eurent moins de succès, des fonctionnaires complaisants fermant les yeux sur les infractions aux règlements.

(18) F. MAURETTE, *Politique mondiale des matières premières*, Rev. d'éc. pol. 1934. — L. FERASSON, *Problème de l'inégale répartition des matières premières*, Bull. de la Soc. d'expansion, déc. 1937.

(19) LORD AMERY, *Revendications coloniales*, Même revue, juin 1936

sens que ce pays venait précisément d'éprouver durement l'inconvénient de manquer de matières premières, par suite du blocus économique décrété à son égard par la Société des Nations. Seulement, ce blocus, loin de faire partie d'un système de politique économique, n'était en réalité qu'une sanction en vue de faire respecter une décision, mesure autrement bénigne que la sanction militaire qu'elle remplaçait.

Du reste, au point de vue économique, il saute aux yeux que la politique coloniale ne pourrait assurer à un pays, les produits naturels qui lui font défaut. Ce que toutes les colonies du monde fournissent à celui-ci se réduit à la portion insignifiante de trois pour cent, ainsi que le constatait en 1937, la Société des Nations.

A la vérité certaines colonies fournissent jusqu'à neuf dixième du caoutchouc et de l'huile de palme et deux dixièmes du cuivre. Mais ce ne sont là que des cas exceptionnels : car, si l'on considère le pétrole, le fer, le zinc, le coton, la laine, la soie, etc., la part des colonies n'apparaît plus que négligeable : deux à quatre pour cent seulement.

L'acquisition de colonies ne peut donc se présenter comme une solution au problème des matières premières, concluait Hauser. (20) Quant à l'Allemagne, aucune extension territoriale coloniale ou autre ne pourrait assurer son autonomie économique, ni sa sécurité stratégique, ainsi que le reconnaissait en 1937, un ancien professeur de Berlin. (21)

D'ailleurs, les colonies fournissent-elles de préférence leurs produits à la métropole ? Il pouvait en être ainsi au temps du « pacte colonial », qui réservait cet avantage à la mère patrie. Mais, depuis que les colonies exportent librement leurs produits, ceux-ci vont à ceux qui leur offrent les conditions les plus avantageuses, nationaux ou étrangers indistinctement.

Aussi la possession de colonies n'est-elle plus un facteur important de la prospérité nationale. Après la guerre, l'immense empire colonial de l'Angleterre ne l'a pas empêchée, en dépit du tarif préférentiel, de traverser une longue crise industrielle, alors que les affaires se relevaient jusqu'en 1921 dans les autres pays du monde. Plus récemment, en 1936, on relevait le contraste entre la prospérité industrielle de la Suède, dépourvue de toute colonie et le marasme économique des Pays Bas, qui depuis longtemps en possèdent de très importantes (22). Enfin, le manque de

(20) H. HAUSER. *Question des matières premières* Rev. écon. internat. Janv. 1937.

(21) BONN *le problème allemand*, L'esprit international, 1937.

(22) LORD AMERY, *op cit.*

colonie a-t-il empêché au XIX^e siècle l'essor des États-Unis, de la Belgique, de la Suisse et de bien d'autres pays ? Il est une multitude de nations qui n'ont jamais possédé de colonies. Or, ce sont précisément celles qui n'en réclament pas !

On s'est plaint de « l'injuste » répartition territoriale des matières premières : certains pays, a-t-on dit, en sont trop bien pourvus comparativement à d'autres, ainsi que l'affirmait Shidachi représentant du Japon à la Conférence Internationale de 1929. On cite la France et l'Allemagne pour la potasse, le Chili pour le salpêtre, les États-Unis pour le coton. Mais ce sont là des cas exceptionnels. D'autre part, pourrait-il en être autrement ? Cette situation résulte de la diversité des ressources naturelles. Un pays de la zone tempérée ne pourra jamais produire les végétaux de la zone tropicale et la localisation des productions minérales est également imposée par la nature. On ne conçoit pas qu'une politique quelconque puisse empêcher une diversité résultant de la nature des choses.

Aussi grand que soit un pays, il lui est impossible de se suffire à lui-même. Qu'on envisage par exemple l'un des plus considérables du monde, le plus généreusement doté par la nature de richesses à la fois abondantes et variées les États-Unis, il faut bien reconnaître qu'il se trouve encore sous la dépendance étroite de tous ceux qui sont seuls capables de lui fournir les denrées et matières qui lui manquent. Ainsi, les États-Unis doivent importer en totalité : quinine, camphre, copra, jute, chanvre de sisal, soie, lin, caoutchouc, thé, café ; de plus ils doivent tirer de l'étranger, une grande quantité de nickel, étain, platine, antimoine, chromite, cobalt, tungstène, mercure, manganèse, vanadium, magnésite, asbeste, potasse, sans compter la laine, les peaux, etc. Et cette dépendance ne fait que croître : tandis que, en 1866-70 les États-Unis n'importaient que 12 p. 100 des matières premières consommées ils en importaient 35 p. 100 en 1929. (23).

Au XIX^e siècle, avec le perfectionnement des transports et le développement de l'économie mondiale, les échanges internationaux de matières premières et denrées alimentaires ont pris une importance inconnue jusqu'alors. Dans le commerce du monde, leurs importations et leurs exportations occupent actuellement une place énorme. Si l'on considère celles des cinq parties du monde, on constate que les importations absorbaient en 1930 de 14 p. 100 pour l'Afrique

(23) NOTZ, *Raw Materials*, cit.

à 39 p. 100 pour l'Europe et les exportations de 23 p. 100 pour l'Europe à 56 p. 100 pour l'Afrique, d'après les chiffres de Natz.

De même, l'autarkie alimentaire des grands pays, qui existait autrefois, disparaissait au XIX^e siècle. L'un après l'autre, à mesure qu'ils s'appliquaient davantage à l'industrie, ils devaient tirer du dehors des quantités croissantes non seulement de matières premières, mais le blé indispensable à leur ravitaillement, l'Angleterre à partir de la première moitié du siècle, l'Allemagne depuis 1870, ainsi que nous l'avons constaté déjà dans *Economie mondiale et protectionnisme*.

L'histoire de la politique coloniale démontre d'ailleurs que celle-ci ne fut généralement pas inspirée par des considérations économiques mais par des préoccupations politiques. Telle est la conclusion à laquelle nous conduisait l'examen des diverses raisons données pour expliquer la politique coloniale, lorsque nous composions notre traité d'*Economie coloniale*. Avant tout, la colonisation fut pour les Etats, une question de prestige et d'influence. La France chercha dans la conquête de l'Afrique Mineure, une compensation à sa défaite de Waterloo et, plus tard, dans celle du Tonkin, une compensation à la défaite de 1870 ; on peut en dire autant de la politique coloniale de l'Italie avant et après la grande guerre. La conquête coloniale accroît la puissance d'un Etat ; elle raffermirait la popularité de son Gouvernement, lui fournit, par l'extension des cadres administratifs, le moyen de récompenser ses partisans, enfin, un théâtre où il pourra aguerir son armée et recruter des soldats pour augmenter sa puissance. L'Allemagne, lors de ses dernières revendications de colonies n'a-t-elle pas déclaré qu'elle entendait leur donner une organisation *militaire* à sa convenance !

Les revendications coloniales s'appuient sur la conception fondamentale de l'autarkie. Que l'extension territoriale nécessaire à cette fin se fasse par l'acquisition de colonies ou par l'annexion de pays étrangers, il s'agit toujours d'englober tous les territoires capables de fournir des matières qui font défaut. C'est ainsi qu'on prétend remédier à leur « injuste » répartition. Mais est-il concevable que des nations puissent caresser l'espoir de supprimer par ce moyen, les énormes courants internationaux de matières et de denrées qui se sont tant développés au XIX^e siècle ? Aucun groupement de pays ne serait assez vaste pour réunir toutes les productions. Le seul moyen d'y réussir serait de comprendre tous les pays du monde en une vaste fédération, ainsi que le propose finalement le Prof. Bonn. Tel fut le rêve de la Société des Nations, un rêve qui, évidemment, pour des raisons psychologiques, restera très longtemps encore une utopie.

En attendant, ne serait-il pas plus sage de restaurer d'abord la circulation internationale ? Car c'est là vraiment le nœud du problème. On s'y trouve inéluctablement ramené chaque fois qu'on va au fond des choses.

Même ceux qui réclament la maîtrise des matières premières ne peuvent fermer les yeux sur les inconvénients provenant des troubles de la circulation mondiale et l'amélioration de celle-ci occupe une large place dans les remèdes qu'ils proposent à côté de l'impossible « redistribution » qu'ils demandent par surcroît. Si l'Italien Mortaria réclame des colonies qui pourraient fournir à son pays, comme à l'Allemagne et au Japon, l'huile, l'étain, les phosphates et le cuivre, il reconnaît pourtant que les difficultés proviennent, non point du défaut de colonie, mais des perturbations du commerce international. Il demande aussi qu'on facilite aux étrangers, l'accès des hommes et des capitaux aux colonies, notamment par la création d'une banque internationale. Ce problème, déclare-t-il, n'est qu'un aspect particulier du problème général des échanges internationaux (24). De même Lenti et Demaria incriminent les obstacles aux émigrations et au mouvement des capitaux, ainsi que le protectionnisme (25). Pour Ferasson, il s'agit aussi d'une crise de la circulation internationale, qui met les pays pauvres dans l'impossibilité d'exporter et d'émigrer afin de pouvoir obtenir de quoi acheter des matières premières. Telle est aussi la conclusion de Maroger. (26).

Ainsi donc, les récriminations ne proviennent point de la pénurie ni des prix élevés des matières premières. En réalité, il s'agit d'une perturbation de la circulation internationale qui met *certaines pays dans l'impossibilité de disposer de moyens d'achat*. Examinons de plus près le mal ainsi défini et circonscrit, afin d'en découvrir les causes.

L'Italie, déclare Borgatta, ne pourrait acheter à l'extérieur parce qu'elle dérangerait ainsi sa balance internationale des comptes (27). Qu'est-ce à dire, sinon que la production nationale est insuffisante pour fournir des excédents exportables. Et pourquoi certains pays se sont-ils trouvés dans une telle situation ? Ici une distinction s'impose.

(24) MORTARIA, *Problème des matières premières*.

(25) LENTI, *Materie prime*, cit. G. degli Economisti, nov. 1936.
DEMARIA, *Distribuzione delle materie prime*, Ibidem.

(26) G. MAROGER, *La question des matières premières et les revendications coloniales*, Paris 1937.

(27) G. BORGATTA, *Problema delle materie prime*, G. degli Economisti, nov 1936.

Certains pays ont été durement atteints par la crise de 1930 : les pays agricoles ruinés par la mévente du blé, dont le prix tomba de moitié sur le marché international. Tel fut le cas en Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Canada, Argentine. Pourtant, fait remarquable, ces pays se sont désintéressés du problème des matières premières et ils n'ont réclamé aucune extension de territoire !

Les rares qui se plaignent et récriminent, bien que moins appauvris que beaucoup d'autres, manquent surtout de moyens d'achat.

C'est que, chez eux est intervenu un facteur spécial : au lieu de consacrer leurs épargnes à des entreprises productives, capables de leur fournir des excédents disponibles pour l'exportation, ils les ont englouties dans des armements militaires ; au lieu de pratiquer une politique productive de paix, ils se sont appauvris par une politique improductive de guerre. Ne peut-on leur reprocher de s'être mis eux-mêmes dans cette situation regrettable et d'avoir été les propres artisans des maux qu'ils imputent à autrui ?

En somme, la seule solution générale et durable qu'on puisse logiquement concevoir serait de rétablir le plus largement possible les échanges internationaux. Telle fut d'ailleurs la conclusion de la Commission des matières premières de la Société des Nations en 1937. En d'autres termes, il conviendrait d'abandonner le système des prohibitions et contingentements, le contrôle des devises, la pratique des échanges bilatéraux, qui nous ramènent au procédé primitif et imparfait du troc entre nations. On devait abaisser les droits de douane, faciliter les migrations internationales, le placement des capitaux à l'étranger, enfin, rétablir une bonne monnaie par le retour à l'étalon or et la stabilisation des changes extérieurs. Ces mesures indispensables au retour de la prospérité économique du monde ont été recommandées avec persistance par de nombreux congrès et conférences entre nations et par les réunions de spécialistes compétents (28).

Comment se fait-il que les peuples n'aient pas encore pu se décider à les mettre en pratique ? Pourquoi cette obs-

(28) Telles étaient encore les conclusions que nous propositions au Congrès des économistes de langue française de Paris en 1937 et que celui-ci ratifia. (Rev. d'économie polit. 1937) Telles aussi celles de notre rapport à la réunion des économistes convoquée à Anvers par la Chambre de commerce en 1935, sur le rétablissement du commerce international. (Compte rendu des travaux, Anvers, 1935 et Rev. d'écon. polit. 1935.)

tion paradoxale cette mauvaise volonté, à la fois persistante et néfaste ? C'est ce qu'il nous reste à expliquer.

Auparavant, résumons nous brièvement. Le problème qui nous occupe date seulement de la crise de 1930. Or celle-ci ayant entraîné une surproduction et une forte baisse des prix des matières premières, le mal ne pouvait résulter de leur pénurie. On ne pouvait l'imputer non plus à une mauvaise distribution des produits naturels entre les différents pays, puisque ceux qui en manquaient le plus éprouvaient d'autant moins de difficulté à les obtenir du dehors, que les pays producteurs ne savaient plus comment s'en débarrasser. Seulement, ceux qui en manquaient se sont trouvés dans l'impossibilité d'en acheter, par défaut de produits exportables. Au fond, les difficultés provenaient d'une perturbation de la circulation internationale, due elle-même aux expédients désordonnés et contradictoires par lesquels on l'avait de plus en plus paralysée. Le commerce international, se contractant progressivement amena les divers pays à se replier sur eux-mêmes. D'où une transformation profonde, dans l'organisation économique du monde : une tendance générale à renoncer aux bienfaits de la spécialisation internationale de la production et à réaliser l'autarkie nationale, objectif aussi néfaste au point de vue économique que manifestement irréalisable.

D'aucuns, loin de vouloir coopérer à la restauration d'une économie mondiale dangereusement lésardée (29), s'appliquent au contraire à la briser et à lui substituer des économies nationales aussi indépendantes que possible. Comment expliquer cette attitude surprenante si manifestement opposée à toute l'évolution progressive du XIX^e siècle ?

Si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que cette attitude n'est point inspirée par des considérations économiques, mais par des préoccupations politiques. Ce qui rend la situation inextricable, c'est que depuis 1914, certains pays, en dépit du rétablissement de la paix, ont continué à pratiquer les principes de l'économie de guerre. Nous savons comment ils se sont mis, par leurs dépenses militaires, dans l'impossibilité d'acheter à l'étranger, les matières qui leur manquaient. Obligés de s'en acquitter en or au lieu de marchandises ou devises représentant des marchandises exportées, ils couraient ainsi le risque de perdre rapidement leur stock monétaire. D'où, le contrôle des changes, puis celui

(29) Cf. DECHESNE, *Formation de l'économie internationale et sa décomposition*, Revue des sciences économiques, Liège, 1935.

des importations et finalement, le retour au troc par le commerce bilatéral. Ils durent ainsi renoncer aux avantages du commerce international « triangulaire », qui permettait de payer le déficit d'une balance commerciale avec un autre pays par le crédit résultant du commerce avec un autre. Désormais, ces pays à économie de guerre non seulement ne disposèrent plus que d'excédents de production insuffisants pour des achats importants de matières ou de denrées, mais ils éprouvèrent les plus grandes difficultés à employer ce qui leur en restait : comment trouver des pays qui pussent les utiliser et leur livrer précisément en échange, en quantité égale, les matières et denrées désirées.

Dès lors, il ne restait plus qu'à réclamer les territoires coloniaux ou autres, propres à les leur fournir, ou bien encore à les remplacer par des succédanés synthétiques généralement imparfaits et coûteux. Cette politique d'autarkie ne pouvait assurer à la population que des utilités insuffisantes en quantité et en diversité. Elle aboutit à une dégradation du bien-être, qui ne pouvait qu'accroître les ressentiments (30).

Mais ce n'était là qu'un point accessoire aux yeux des partisans de l'économie de guerre. Ces derniers considéraient l'augmentation du coût de la vie « comme une prime contre les risques d'interruption des approvisionnements en cas de guerre » (31). Le souci de la sécurité militaire l'emportait sur celle du bien-être, tandis que l'économie de paix cherche à procurer à tous, à profusion et à bas prix, « les nécessités, les commodités et les agréments de la vie » ainsi que s'exprimait si heureusement un auteur du XVIII^e siècle ; les partisans de l'économie de guerre visaient un objectif différent : avant tout, la suprématie politique et militaire. Le problème des matières premières, déclare explicitement l'Italien Mortaria, est dominé par le besoin d'assurer tout d'abord la sécurité en temps de guerre (32). Au fond, il ne s'agit plus que d'une question d'armement ; or c'est cette préoccupation précisément qui entretient surtout l'insécurité, qui enraye le rétablissement de la circulation internationale et de la prospérité mondiale.

Sans doute, un pays ne peut-il se désintéresser complètement, même en temps de paix, de sa sécurité militaire.

(30) Sur l'autarkie, voir les Travaux du Congrès des économistes de langue française, Paris, 1936 et en particulier le rapport de M. Landry

(31) LENTI, *Op. cit.*

(32) Cf E. STALEY, *Raw materials in peace*, New York 1937.

Déjà A. Smith, bien que partisan convaincu de la liberté des échanges, reconnaissait néanmoins que les pays devaient protéger, même par des droits de douane, les productions considérées comme nécessaires à la défense nationale. A ce propos, il donnait comme exemple, non point les industries de guerre, dont l'Angleterre était alors largement pourvue, mais les lois restrictives de la navigation par lesquelles Cromwell enleva aux Hollandais, la suprématie maritime (33).

Autrefois, les productions qu'on pouvait considérer comme indispensables à la sécurité n'étaient pas nombreuses. Elles n'occupaient qu'une place modeste dans l'activité d'un pays. Les armées les plus puissantes, mêmes celles de Napoléon, étaient peu importantes comparativement à celles d'aujourd'hui et faciles à pourvoir en armes et en munitions. Les moyens d'offensive et de défense ne réclamaient en somme que peu de chose. Dans ces conditions, même en prévoyant l'éventualité d'une guerre, l'économie de paix pouvait fonctionner presque complètement et laisser un champ très large aux échanges extérieurs, à la spécialisation de la production entre nations et au commerce international. Bref, le principe *si vis pacem para bellum* pouvait se pratiquer sans compromettre notablement ceux de l'économie de paix.

Mais, depuis lors, les exigences de l'économie de guerre se sont extraordinairement accrues. Au lieu d'armées restreintes, des peuples entiers participent aux hostilités et la technique militaire s'est à tel point « perfectionnée » qu'elle absorbe désormais toutes les activités nationales, englobant non seulement les productions les plus diverses, mais toutes les modalités de transports. Ainsi, la préparation à la guerre en temps de paix entraînerait aujourd'hui purement et simplement la pratique incessante de l'économie de guerre et tout belligérant éventuel devrait s'assurer en tout temps, les matières et les denrées les plus diverses en les produisant lui-même en temps de paix. L'autarkie apparaît alors comme un idéal à réaliser par dessus tout, avec les sacrifices qu'elle entraîne quant au bien-être de la population.

Seuls les très grands pays, largement pourvus de richesses naturelles par la nature, pourraient la pratiquer sans en éprouver des inconvénients excessifs, du moins *jusqu'à un certain point* : rappelons-nous tout ce que les Etats-Unis réclament encore de l'étranger ! Quant aux petits pays, de beaucoup les plus nombreux, la dégradation de la condition d'existence qui en résulterait serait telle qu'elle deviendrait

(33) A SMITH, *Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations* Livr. IV, chap. II. Edit de 1866

bientôt insupportable. Pour eux, l'isolement politique et économique ne serait plus possible. Leur seule voie de salut serait d'accepter l'hégémonie d'une grande nation voisine. — Et ne dirait-on pas que telle est précisément l'évolution actuelle de l'Europe centrale sous l'hégémonie du groupement germano-italien et de l'Asie sous celle du Japon ?

Telles apparaissent les conséquences inéluctables de l'application actuelle du principe *pax parando bellum*. Ces conséquences se résument en un fait nouveau : la substitution de l'économie de guerre à l'économie de paix. Cette conception vise un but admis comme essentiel : la puissance politico-militaire, en y sacrifiant le bien-être général, que l'économie de paix mettait au contraire au premier rang.

Qui l'emportera ? Peut-on espérer un retour à la conception traditionnelle : d'abord la paix et le bien-être ? Ceci impliquerait la renaissance de l'esprit de paix, le retour aux préceptes chrétiens qui inspiraient autrefois le droit international, un désarmement graduel et tout d'abord, l'humanisation de la guerre, notamment par le respect des populations civiles, la proscription de certains procédés effroyables de destruction comme, en premier lieu, les gaz toxiques, qui condamnent des générations entières à l'invalidité et l'aviation de bombardement, qui répand au hasard la destruction et la mort.

Les deux politiques différentes procèdent de deux mentalités opposées : d'un côté, l'exaltation de l'orgueil, de l'ambition, de la soif de domination, la haine, le réveil de tous les instincts pervers et destructifs de l'animalité, d'autre part, la charité, l'aspiration à la plus haute moralité, celle prêchée depuis des milliers d'années par les grands inspirés et les sages de tous les pays, depuis les Hindous et les Egyptiens jusqu'aux Chrétiens de l'ère actuelle.

Nous nous trouvons à la croisée des chemins. Un faux aiguillage peut nous conduire aux pires catastrophes. A quand le réveil de la raison et du cœur, le retour à la sagesse ? L'avenir de la civilisation se trouve entre les mains des grands maîtres du monde. Sur eux, pèse la plus lourde des responsabilités devant l'histoire et la conscience du monde.

Laurent DECHESNE

Professeur à l'Université de Liège